Image not found or type unknown

CR activité conseil syndical joint à la convoc de l'AG

Par **vport**, le **17/03/2015** à **12:06**

Bonjour,

Ne pouvans pas forcément participer à l'assemblée générale des copropriétaires (jour et heure inadaptée à mon traval), je voulais adresser un courrier recommendé avec accusé de réception pour demander à ce que le conseil syndical régige un rapport de l'activité sur l'année écoulée qui serait joint à la convocation de l'assemblée générale. Ai-je le droit ? de plus, il n'existe pas une loi stipulant que chaque réunion du conseil syndical doit se cloturer par un compte rendu et ce dernier doit être afficher dans le hall des immeubles.

Merci par avance de votre réponse rapide.
Cdt
Une internaute.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés